Envoyé en préfecture le 12/08/2025
Reçu en préfecture le 12/08/2025
Publié le 12 AOUT 2025
ID : 085-200023778-20250806-DCP2025_513-DE

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

DECISION DU PRESIDENT N° 2025-513

CREATION D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,
Considérant la nécessité de créer un besoin temporaire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de la Direction des Finances et du Budget,

DECIDE :

Article 1 : De créer un emploi de Gestionnaire comptable pour un accroissement temporaire d'activité, à temps complet, au sein de la Direction des Finances et du Budget, du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026. L'agent sera recruté sur le grade d'adjoint administratif, 1er échelon.

Article 2 : Les crédits correspondant à la création des postes ci-dessus mentionnés sont inscrits aux BP 2025.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services sera chargée de l'exécution de la présente décision.

Givrand, le 6 août 2025

Le Président,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION Pays Saint Gilles Croix de Vie BASSIN GIVRAND

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 12 AOUT 2025
- de l'affichage le :
- de la publication sur le site *www.payssaintgilles.fr* le : 12 AOUT 2025

François BLANCHET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cédex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr